

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 951

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 71 BIS AA

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« retirer »

les mots :

« prononcer le retrait de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.